

Résumé :

La thèse porte sur la pertinence et la possibilité d'implémenter le « modèle » américain à l'économie française. La période couverte par la thèse débute en 1979, date du relèvement des taux d'intérêt par les États-Unis, qui marque l'augmentation des contraintes financières et l'essor des acteurs financiers. Elle s'arrête en 2002, lorsque la reprise aux États-Unis paraît enclenchée après la crise financière de 2001.

La thèse est composée de trois parties. La première traite de la théorie de la régulation. La formation de ce courant de pensée. Les difficultés rencontrées dans les années 1980 pour penser le changement. L'approfondissement de l'analyse du fait institutionnelle est présenté. La réévaluation de la dimension symbolique de la régulation est soulignée à travers une réévaluation de la notion de mode de régulation. Cette présentation sert en suite à comprendre les mécanismes qui ont poussé les transformations institutionnelles qui conduisent à la financiarisation des économies et l'émergence hypothétique d'un nouveau régime d'accumulation aux États-Unis. La théorie de la régulation constitue le cadre de théorique à partir duquel a été formé la notion de régime d'accumulation patrimonial. C'est-à-dire, la mise en place d'un cadre institutionnel qui permette l'émergence d'un régime d'accumulation aux États-Unis dans lequel la finance occupe une place dominante.

La seconde partie retrace les évolutions qui participent à la financiarisation croissante des économies. Elle répond à la question de savoir s'il existe un régime d'accumulation aux États-Unis. Elle caractérise la situation française des années 1990 en comparaison de la situation outre-Atlantique.

La dernière partie est consacrée à la modélisation postkeynésienne. La mobilisation de ce cadre théorique vise à modéliser l'impact de la finance sur des économies plus ou moins financiarisées censées représenter le cas de la France et des États-Unis. On tente d'établir les conditions à partir desquelles la domination de la finance sur l'ensemble des relations économiques est susceptible de créer les conditions d'une croissance stable. La modification de la hiérarchie institutionnelle doit s'accompagner de l'émergence de nouvelles cohérences institutionnelles. Une fois reproduit ces conditions dans le cadre de maquette se déployant dans un cadre fermé, il est possible de tirer toutes les conséquences sur la possibilité d'une exportation du mode de régulation américain dans l'Hexagone afin d'obtenir des performances économiques qui soient voisines de celles obtenues outre-Atlantique.

Mots clés : Financiarisation, régime d'accumulation, mode de régulation, France, Etats-Unis, modèle, théorie de la régulation, modélisation, dynamique institutionnelle.

Université Paris 13
99, avenue Jean-Baptiste Clément
F 93430 Villetaneuse

Maison des Sciences de l'Homme de Paris Nord
4, rue de la Croix Faron
93210 Saint Denis la Plaine

